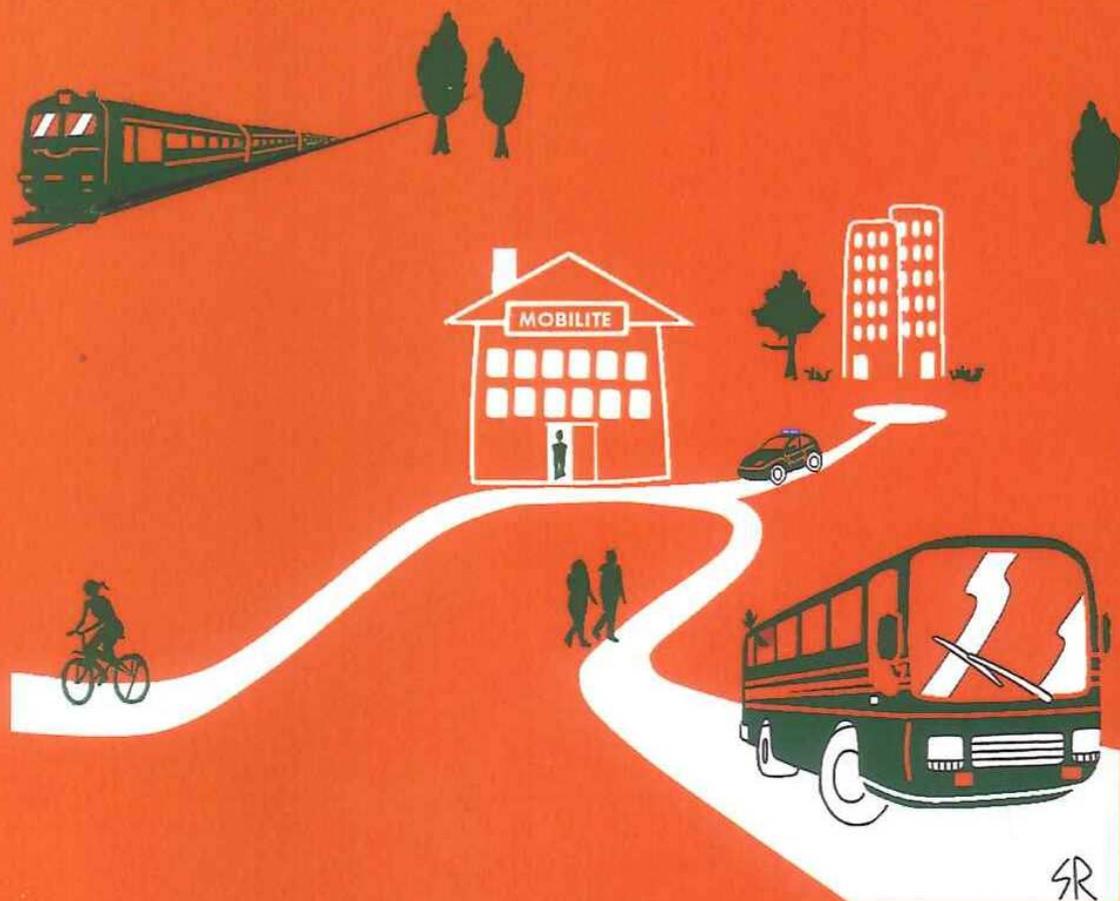


# LA MOBILITÉ DES PUBLICS EN INSERTION DROIT ET PRATIQUES

sous la direction de Florence FABERON



Presses Universitaires  
d'Aix-Marseille  puam

# LA MOBILITÉ DES PUBLICS EN INSERTION DROIT ET PRATIQUES

Au moment où certains voient dans les restrictions à la mobilité une contribution possible à la transition écologique, la mobilité est surtout devenue un enjeu central de l'insertion, tant sociale que professionnelle. La non-insertion engendre l'enfermement ; offrir et/ou rendre la mobilité, c'est mettre en capacité de se raccorder au monde.

Les personnes en insertion se voient reconnaître des droits et une dignité dont est partie intégrante le droit à la mobilité, au moins implicitement, comme en témoignent les nombreuses initiatives depuis maintenant plus de 20 ans.

Ce livre est initié par le Centre Michel de l'Hospital de l'École de droit de l'Université d'Auvergne et l'association FIT : celle-ci marque ainsi ses 25 ans d'activités dans le domaine de la formation pour l'insertion. Le but de cet ouvrage collectif est de réfléchir aux différentes dimensions de la mobilité des publics en insertion. Il rassemble des spécialistes de différentes disciplines pour interroger les contours juridiques et sociaux autant que les pratiques de la mobilité. Quelle mobilité ? Quel droit de la mobilité ? Quel droit à la mobilité ? Quelle mobilité pour quelle insertion ? Quel rapport des publics en insertion à l'espace ? Quel potentiel de mobilité pour les publics en insertion ? Quelles compétences faut-il mobiliser ? Quelles contraintes économiques et sociales ? Quelles contraintes psychologiques ? Quelles contraintes techniques et en terme d'infrastructures ? Quelles réponses institutionnelles et du milieu associatif ?

La mobilité demande d'interroger l'accès à la chaîne de déplacement ainsi que les rapports des stratégies de déplacement aux inégalités. Elle demande de confronter le cadre juridique aux difficultés particulières des publics en insertion et de mettre en avant les expériences novatrices (auto-école d'insertion, plateforme mobilité, garages solidaires, covoiturage...)

Elle implique de se questionner sur la reconnaissance des acteurs de la mobilité et la qualité des prestations afin d'accompagner les publics en insertion vers des solutions autonomes et durables dans une démarche de labellisation.



Image de couverture :  
Svetlana Rigault



12 €

